



## **COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

*Présentation brève et synthétique en application de l'article L. 2313-1 du CGCT*

Le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget et permet de rendre compte de la gestion de l'ordonnateur et de constater les résultats comptables de l'exercice 2019. Il est adopté par le Conseil Municipal au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Il doit être conforme au compte de gestion tenu de son côté par le comptable public dépendant de la DGFIP. Le compte de gestion est également soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Les résultats dégagés au titre de l'exercice clos, cumulés avec les résultats antérieurs reportés, seront affectés en totalité par délibération du Conseil Municipal.

Comme le budget primitif, le compte administratif se présente en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement et se décompose en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Les opérations réelles correspondent à des entrées et sorties effectives de fonds.

Les opérations d'ordre sont des écritures purement comptables mais obligatoires. Elles permettent d'assurer la transparence et la sincérité des comptes.

## **Contexte de vote du budget primitif 2019 et principaux éléments qui ont marqué l'année 2019**

L'année 2019 est marquée par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales dans le cadre de leur contribution au redressement des comptes publics et la poursuite de la réforme de de la taxe d'habitation.

- ✓ En 2019, la notification de la Dotation Globale de Fonctionnement s'est élevée à 389.117 €, soit une baisse de 5,57 % par rapport à 2018.
  
- ✓ L'état 1259 mentionnait les recettes prévisionnelles des impôts directs locaux à hauteur de 1.189.072 €. Des rôles supplémentaires ont été comptabilisés, au final le produit de la fiscalité directe locale s'élève à 1.228.684 € +70.739 € par rapport à 2018). La municipalité a augmenté les taux communaux de fiscalité locale de 1% :
  - Taxe d'habitation : 17,26 %
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,10 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 78,60 %
  
- ✓ L'attribution de compensation versée par la communauté de communes Pointe du Médoc s'élève à 134.027,89 €, soit 8.134,71 € de moins qu'en 2018 (somme attribuée par la CLECT au titre des transferts de compétences).
  
- ✓ Projets et actions :
  - Acquisition parcelle douanes et SNCF
  - Finalisation des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux humides et des réseaux EP et télécommunication boulevard Lahens et rue Marcel Desblaches
  - Poursuite de la rénovation du groupe scolaire
  - Acquisition de matériel divers, panneaux de signalétique, matériel informatique et progiciels, mobilier urbain, véhicule en fin de crédit-bail, guirlandes de Noël, signalétique, balisage plage de la Chambrette
  - Travaux au Vieux Port (écluse)
  - Travaux divers de voirie
  - Amélioration salle Lothécia (rideau et écran)
  - Réfection salle d'honneur de la Mairie
  - Réfection club House du tennis
  - Poursuite de la mise en place du plan de gestion différenciée (acquisition d'un désherbeur thermique)
  
- ✓ Un niveau d'investissements d'environ 944.000 €, couvert par l'autofinancement et diverses subventions.

## Compte administratif budget principal

### Les résultats du compte administratif 2019

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes	2 290 859.52 €
Dépenses	1 662 635.71 €
<b>Solde</b>	<b>628 223.81 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	483 056.23 €
Restes à réaliser	9 000.00 €
Dépenses	1 043 136.60 €
Restes à réaliser	176 087.62 €
<b>Solde</b>	<b>- 727 167.99 €</b>
<b>TOTAL DES DEUX SECTIONS</b>	
Recettes	2 782 915.75 €
Dépenses	2 881 859.93 €
<b>Solde</b>	<b>- 98 944.18 €</b>

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture de 628.223,81 € ; après reprise de l'excédent reporté (452.879,71 €), la section de fonctionnement affiche un **résultat cumulé excédentaire de 1.081.103,52 €**.

La section d'investissement fait apparaître un résultat de clôture de -727.167,99 € ; après reprise de l'excédent reporté (672.214,76 €), la section d'investissement affiche un **résultat cumulé déficitaire de 54.953,23 €**.

**Le résultat cumulé de l'exercice 2019, toutes sections confondues, affiche donc un résultat excédentaire de 1.026.150,29 €**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### I. Les recettes de fonctionnement

Pour l'année 2019, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.290.859,52 €, toutes des recettes réelles.

#### Répartition des recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)
013	ATTENUATION DE CHARGES	40 905.30 €	51 749.84 €	
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	101 000.00 €	120 756.17 €	
73	IMPÔTS ET TAXES	1 426 679.29 €	1 472 559.80 €	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	530 424.00 €	582 807.19 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 200.00 €	46 473.71 €	
Total des recettes de gestion courante		2 140 208.59 €	2 274 346.71 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 500.00 €	16 512.81 €	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 150 708.59 €</b>	<b>2 290 859.52 €</b>	
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	- €	- €	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		452 879.71 €		
<b>TOTAL</b>		<b>2 603 588.30 €</b>	<b>2 290 859.52 €</b>	

#### Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2018	2019	Evolution 2018/2019
013	ATTENUATION DE CHARGES	54 487.14 €	51 749.84 €	-5.02%
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	118 888.41 €	120 756.17 €	1.57%
73	IMPÔTS ET TAXES	1 342 307.81 €	1 472 559.80 €	9.70%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	581 416.22 €	582 807.19 €	0.24%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 810.50 €	46 473.71 €	-12.00%
Total des recettes de gestion courante		2 149 910.08 €	2 274 346.71 €	5.79%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 988.50 €	16 512.81 €	65.32%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 159 898.58 €</b>	<b>2 290 859.52 €</b>	<b>6.06%</b>

#### 1. Chapitre 013 – atténuation de charges

Il s'agit des remboursements des congés maladie par la sécurité sociale et l'assurance de la commune (27.914,63€), ainsi que de la participation de l'Etat pour les emplois aidés (23.835,21€).

#### 2. Chapitre 70 – Produits des services et du domaine

Ce chapitre enregistre les droits d'usage du domaine public communal (concessions dans le cimetière, droit de place, nuitées des camping-cars, occupation du port ostréicole et de la plage, antennes télécom), et l'ensemble des participations acquittées par les usagers pour les différentes activités et prestations municipales (location de remorques, de salles, restauration scolaire, garderie, TAP, remboursements divers).

### 3. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes fiscales directes ou indirectes perçues par la commune : taxes foncières (bâti et non bâti) et d'habitation, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation, compensation Communauté de communes.

Les recettes fiscales s'élèvent à 64,28 % des recettes réelles de fonctionnement, contre 62,15% en 2018.

### 4. Chapitre 74 – Dotations et participations

Il s'agit des concours financiers et des compensations de l'Etat, et des aides en provenance de collectivités territoriales (Région et Département pour le transport scolaire, le nettoyage manuel des plages, les prestations enfance etc.) et d'organismes divers (CAF, agence de l'eau Adour Garonne).

Chapitre stable par rapport à 2018.

### 5. Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre les revenus tirés de la location des immeubles, c'est-à-dire les locaux commerciaux et à usage d'habitation, de la location des salles communales, et des remorques.

On constate une baisse de 12 % par rapport à 2018 en raison du départ d'un locataire.

### 6. Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Ce chapitre regroupe l'ensemble des produits exceptionnels : cession d'immobilisations, participations au bulletin municipal notamment et remboursements de sinistres.

## II. Les dépenses de fonctionnement

Pour l'année 2019, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1.662.635,71 €, dont 1.585.272,95 € de dépenses réelles.

### Répartition des dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)
011	Charges à caractère général	737 580.00 €	565 179.24 €	
012	Charges de personnel	883 500.00 €	814 061.35 €	
65	Autres charges de gestion courante	102 080.00 €	98 365.91 €	
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 723 160.00 €</b>	<b>1 477 606.50 €</b>	
66	Charges financières	64 000.00 €	61 465.64 €	
67	Charges exceptionnelles	510 168.30 €	46 200.81 €	
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 297 328.30 €</b>	<b>1 585 272.95 €</b>	
023	Virement à la section d'investissement	226 260.00 €	- €	
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	80 000.00 €	77 362.76 €	
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>306 260.00 €</b>	<b>77 362.76 €</b>	
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	- €		
	<b>TOTAL</b>	<b>2 603 588.30 €</b>	<b>1 662 635.71 €</b>	

## Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2018	2019	Evolution 2018/2019
011	Charges à caractère général	712 282.19 €	565 179.24 €	-20.65%
012	Charges de personnel	798 372.04 €	814 061.35 €	1.97%
65	Autres charges de gestion courante	100 839.07 €	98 365.91 €	-2.45%
	Total des dépenses de gestion courante	1 611 493.30 €	1 477 606.50 €	-8.31%
66	Charges financières	64 901.76 €	61 465.64 €	-5.29%
67	Charges exceptionnelles	0.50 €	46 200.81 €	9240062.00%
68	Dotations aux amortissements	5 000.00 €		-100.00%
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 681 395.56 €</b>	<b>1 585 272.95 €</b>	<b>-5.72%</b>

### 1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses annuelles récurrentes et nécessaires au fonctionnement des services : dépenses de prestations de services, de fluides, d'alimentation, de fournitures, de contrats, de locations, d'entretien, de maintenance, de primes d'assurances, de documentation, de formations, d'honoraires, de publications, de transports, de frais d'affranchissement et de télécommunication, divers impôts et taxes...

On constate une baisse de 20 % par rapport à 2018 sur l'ensemble du chapitre. Cette évolution s'explique par une baisse significative de certains postes de dépenses :

- Combustible (une seule livraison de fioul au lieu de 3)
- Carburant
- Prestations de services (peu de recours à SOS Emploi)
- Locations mobilières (location d'un camion une partie de l'année 2018 dans l'attente de la réception d'un camion acquis par voie de crédit-bail)
- Entretien des bâtiments publics
- Entretien de voirie
- Formation des agents (de nombreux caces avaient été passés en 2018)
- Honoraires
- Frais de contentieux
- Transport collectif (transfert de la compétence transport scolaire du Département à la Région, qui s'acquitte directement des factures du transporteur depuis septembre 2019)

### 2. Chapitre 012 – Charges de personnel

- ✓ Ce poste représente 51,35% des dépenses réelles de fonctionnement. Les charges de personnel, d'un montant de 814.061,35 €, tiennent compte du glissement vieillesse technicité.

Année	Montant	Evolution par rapport à l'année N-1
2011	764 189.99 €	-3.66%
2012	784 474.16 €	2.65%
2013	804 019.44 €	2.49%
2014	819 486.94 €	1.92%
2015	836 528.32 €	2.08%
2016	786 922.93 €	-5.93%
2017	780 647.36 €	-0.80%
2018	798 372.04 €	2.27%
2019	814 061.35 €	1.97%

Au 31 décembre 2019, la commune compte 22 agents, comme au 31/12/2018 plus un agent de remplacement pour un congé maladie. Deux admissions à la retraite ont été comptabilisées : une au début de l'été et l'autre au 31 décembre. Un agent technique, employé en contrat emploi avenir a été stagiaire à l'automne ; deux agents techniques ont été recrutés en contrat aidé au printemps pour une durée d'une année ainsi qu'un saisonnier au point info en juillet et août.

3. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ces charges concernent essentiellement les indemnités des élus, l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables les participations aux établissements publics locaux et syndicats intercommunaux et les subventions aux associations. Chapitre stable.

4. Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre enregistre les intérêts réglés à échéance des emprunts bancaires contractés. Ces charges baissent de 5,29% puisqu'aucun emprunt n'a été contracté et représentent 3,87% des dépenses réelles de fonctionnement.

5. Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce chapitre enregistre les titres annulés sur exercices antérieurs et autres charges exceptionnelles. En 2019, il a été notamment mouvementé par une subvention d'équilibre versée à la section d'exploitation du budget de l'eau, une participation à l'installation d'un abri bus par la Région et le cambriolage du centre de loisirs (50€ de fonds de caisse).

**Bilan de la section de fonctionnement**

Il résulte de ces opérations une épargne brute de 705.586,57 €, soit 30,80% des recettes réelles de fonctionnement.

Cette épargne permet, après le remboursement du capital de la dette en section d'investissement, de disposer d'une épargne nette (capacité d'autofinancement) de 610.912,46 €.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### I. Les recettes d'investissement

Pour l'année 2019, les recettes d'investissement s'élèvent à 688.857,24 €, dont 405.693,47 € de recettes réelles.

#### Répartition des recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	29 600.39 €	39 949.48 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	- €	- €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	- €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	26 391.61 €	26 391.61 €	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>55 992.00 €</b>	<b>66 341.09 €</b>	<b>- €</b>
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES (hors 1068)	73 000.00 €	94 257.14 €	
1068	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	238 005.24 €	238 005.24 €	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		490.00 €	
27	AUTRES IMMOS FINANCIERES	6 600.00 €	6 600.00 €	
024	PRODUIT DES CESSIONS	9 000.00 €	- €	9 000.00 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>326 605.24 €</b>	<b>339 352.38 €</b>	<b>9 000.00 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>382 597.24 €</b>	<b>405 693.47 €</b>	<b>9 000.00 €</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	226 260.00 €	- €	
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	80 000.00 €	77 362.76 €	
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>306 260.00 €</b>	<b>77 362.76 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>688 857.24 €</b>	<b>483 056.23 €</b>	<b>9 000.00 €</b>
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		672 214.76 €		

#### Evolution des recettes d'investissement

Objet	2018	2019	Evolution 2018/2019
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	- €	- €	0%
DOTATIONS, FCTVA, TAM...	104 397.47 €	94 257.14 €	-10%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	70 944.39 €	39 949.48 €	-44%
RECETTES DIVERSES (remboursements, crédit vente, reprise d'acomptes marchés publics)	11 217.43 €	33 481.61 €	198%
OPERATIONS D'ORDRE	53 362.77 €	77 362.76 €	45%
RESERVES AFFECTEES (compte 1068)	395 000.00 €	238 005.24 €	-40%
	<b>634 922.06 €</b>	<b>483 056.23 €</b>	<b>-24%</b>

Les principaux produits qui permettent le financement des investissements concernent :

1. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés

Aucun emprunt n'a été contracté en 2019, tous les investissements ont pu être financés grâce à l'autofinancement et au recours aux subventions.

2. Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Les dotations reçues en investissement concernent le FCTVA et la taxe d'aménagement.



3. Chapitre 13 – Subventions d’investissement

Les subventions perçues représentent 39.949,48 €. Il s’agit de subventions pour la mise en place du plan de gestion différenciée et l’acquisition du désherbeur thermique, la poursuite des travaux à l’école, la voirie.

4. Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Il s’agit de l’avance forfaitaire versée aux titulaires d’un marché public au début de l’opération et restituée en fin de travaux.

5. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Ce chapitre enregistre les titres relatifs au crédit vente de l’immeuble rue de l’Yser. Les acquéreurs s’acquittent d’une échéance de 550 € par mois.

⇒ Les recettes inscrites en restes à réaliser sur l’exercice 2020 concernent la cession des terrains pour l’OAP du Moulin

**II. Les dépenses d’investissement**

Pour l’année 2019, les dépenses d’investissement s’élèvent à 1.043.136,60 €, toutes des dépenses réelles.

**Répartition des dépenses d’investissement**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	281 008.80 €	176 699.21 €	77 895.69 €
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	970 063.20 €	767 313.28 €	98 191.93 €
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 251 072.00 €</b>	<b>944 012.49 €</b>	<b>176 087.62 €</b>
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	110 000.00 €	99 124.11 €	
020	Dépenses imprévues d'investissement			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>110 000.00 €</b>	<b>99 124.11 €</b>	<b>- €</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 361 072.00 €</b>	<b>1 043 136.60 €</b>	<b>176 087.62 €</b>
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS		- €	
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 361 072.00 €</b>	<b>1 043 136.60 €</b>	<b>176 087.62 €</b>
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	- €		

## Evolution des dépenses d'investissement

	Objet	2018	2019	Evolution 2018/2019
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	104 074.01 €	99 124.11 €	-5%
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	360 000.00 €		-100%
	DEPENSES D'EQUIPEMENT	366 122.46 €	944 012.49 €	158%
	FRAIS D'ETUDE	12 070.17 €		-100%
		<b>842 266.64 €</b>	<b>1 043 136.60 €</b>	<b>24%</b>

### 1. Chapitres 20 à 23 et chapitres d'opérations

Ces chapitres enregistrent les investissements de l'année : frais d'études, versement de subventions, travaux, aménagement et acquisition de matériel.

Parmi les principales réalisations de 2019 :

- Poursuite de la rénovation du groupe scolaire
- Travaux de voirie divers
- Fin des travaux boulevard Lahens et rue Marcel Desblaches
- Acquisition terrain des douanes (engagée en 2018) et parcelle SNCF pour mise en sécurité
- Acquisition de divers matériel (éclairage de Noël, balisage plage de la Chambrette, matériel cantine, matériel informatique et progiciels, mobilier, signalétique, mobilier urbain)
- Poursuite de l'opération zérophyto (étude et achat d'un désherbeur thermique)
- Réhabilitation du club house du tennis
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux
- Ecran et rideau salle Lothécia
- Réfection de la salle d'honneur de la mairie

### 2. Chapitre 16 – Remboursements d'emprunts

Ce chapitre enregistre le remboursement des cautions dues à nos locataires lors de leur départ et le remboursement du capital de la dette.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 1.546.635,74 €.

- ⇒ Les dépenses inscrites en restes à réaliser sur l'exercice 2020 concernent : divers travaux de voirie, l'informatisation de l'école, l'acquisition de signalétique, de matériel, les études pour la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics et pour la réalisation de la MAM, l'enfouissement de réseaux

## Les résultats

Tenant compte des restes à réaliser en recettes et en dépenses, ainsi que des résultats reportés de l'année 2018, la section d'investissement dégage un besoin de financement arrêté à 54.953,23 € :

Recettes d'investissement	483 056.23 €
Dépenses d'investissement	1 043 136.60 €
Déficit	- 560 080.37 €
Résultat reporté N-1	672 214.76 €
Résultat comptable cumulé (excédent)	112 134.39 €
RAR dépenses	176 087.62 €
RAR recettes	9 000.00 €
<b>Excédent réel de financement</b>	<b>- 54 953.23 €</b>

Le résultat de la section de fonctionnement est de :

Recettes de fonctionnement	2 290 859.52 €
Dépenses de fonctionnement	1 662 635.71 €
Résultat reporté N-1	452 879.71 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>1 081 103.52 €</b>

# Compte administratif budget de l'eau et de l'assainissement

## Les résultats du compte administratif 2019

<b>Exploitation</b>	
Recettes	262 865.15 €
Dépenses	297 211.78 €
Report	26 872.75 €
<b>Solde</b>	<b>- 61 219.38 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	279 328.41 €
Restes à réaliser	35 139.39 €
Report	540 505.32 €
Dépenses	670 591.96 €
Restes à réaliser	26 934.72 €
Report	- €
<b>Solde</b>	<b>157 446.44 €</b>
<b>TOTAL DES DEUX SECTIONS</b>	
Recettes	1 117 838.27 €
Dépenses	1 021 611.21 €
<b>Solde</b>	<b>96 227.06 €</b>

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture déficitaire de 61.219,38 €, après report du déficit 2018.

Après reprise de l'excédent reporté, et comptabilisation des restes à réaliser, la section d'investissement fait apparaître un résultat de clôture d'un montant de 157.446,44 €.

**Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 96.227,06 €.**

## SECTION D'EXPLOITATION

### **I. Les recettes d'exploitation**

Pour l'année 2019, les recettes d'exploitation s'élèvent à 262.865,15 €, dont 186.524,36 € de recettes réelles, soit une baisse de 13,14% par rapport à 2018.

Ces recettes sont constituées de la surtaxe eau et assainissement, de la taxe de raccordement au tout-à-l'égout pour les constructions neuves, d'une subvention versée par le budget général et de la reprise de subventions au compte résultat.

### **II. Les dépenses d'exploitation**

Pour l'année 2019, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 297.211,78 €, dont 129.063,90 € de dépenses réelles, soit une baisse de 9,9% par rapport à 2018.

Ces dépenses correspondent à l'achat de l'eau (+13,52 %), aux intérêts de la dette (-4,24%), aux participations, cotisations et AOT, et au remboursement des intérêts d'une dette au Syndicat de Production d'eau de la Pointe de Grave, ainsi qu'à l'amortissement des travaux.

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **I. Les recettes d'investissement**

Pour l'année 2019, les recettes d'investissement s'élèvent à 279.328,41 €, dont 111.180,53 € de recettes réelles. Les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2020 s'élèvent à 35.139,39 € (TVA, et subventions).

Ces recettes sont constituées de la récupération de la TVA sur les travaux d'investissement et de la récupération d'une avance forfaitaire.

### **II. Les dépenses d'investissement**

Pour l'année 2019, les dépenses d'investissement s'élèvent à 670.591,96 €, dont 594.251,17 € de dépenses réelles. Les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2020 s'élèvent à 26.934,72 € (solde du diagnostic assainissement et petits travaux sur le réseau d'eau).

Les dépenses d'investissement correspondent :

- Au remboursement du capital de la dette (57.271,53 €, soit une hausse de 4,56%).
- Aux travaux sur le réseau d'eau : branchements divers
- Aux travaux d'assainissement boulevard Lahens et rue Marcel Desblaches (solde), au diagnostic assainissement et à l'extension d'assainissement chemin de Grayan
- Au remboursement annuel du capital d'une dette au Syndicat de Production d'eau de la Pointe de Grave.

## Compte administratif budget SPANC

### Les résultats du compte administratif 2019

<b>Exploitation</b>	
Recettes	8.83 €
Report	10 038.25 €
Dépenses	778.23 €
<b>Solde</b>	<b>9 268.85 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	
Reports	
Dépenses	
Reports	
<b>Solde</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES DEUX SECTIONS</b>	
Recettes	10 047.08 €
Dépenses	778.23 €
<b>Solde</b>	<b>9 268.85 €</b>

Après reprise de l'excédent reporté, la section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture de 9.268,85 €.

Le SPANC ne mouvemente pas la section d'investissement, le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 9.268,85 €.

## SECTION D'EXPLOITATION

### **I. Les recettes d'exploitation**

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 8,83 €. L'année 2019 a vu l'attribution du service public de l'assainissement non collectif à la société SAUR au 1<sup>er</sup> avril, et dont le versement de la redevance a été décalé.

Ces recettes sont constituées de la redevance reversée par Suez pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

### **II. Les dépenses d'exploitation**

Pour l'année 2019, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 778,23 €.

Ces dépenses correspondent au contrat avec Suez (1<sup>er</sup> trimestre) et la SAUR et aux indemnités de conseil du comptable public.